



Face à la hausse des coûts de l'énergie, l'efficacité énergétique des bâtiments ainsi que le développement des énergies renouvelables (EnR) sont aujourd'hui, et plus que jamais, des enjeux majeurs pour notre territoire. C'est pourquoi, afin de soutenir encore davantage les communes et communautés de communes lozériennes, le SDEE a renforcé son accompagnement dans ces domaines, résolument complémentaires.

Considérant la thématique EnR comme essentielle à l'avenir, appuyée par une évolution récente du contexte législatif notamment avec la loi APER (Accélération de la Production d'Énergies Renouvelable), le SDEE a souhaité proposer un accompagnement neutre et transparent aux collectivités lozériennes.

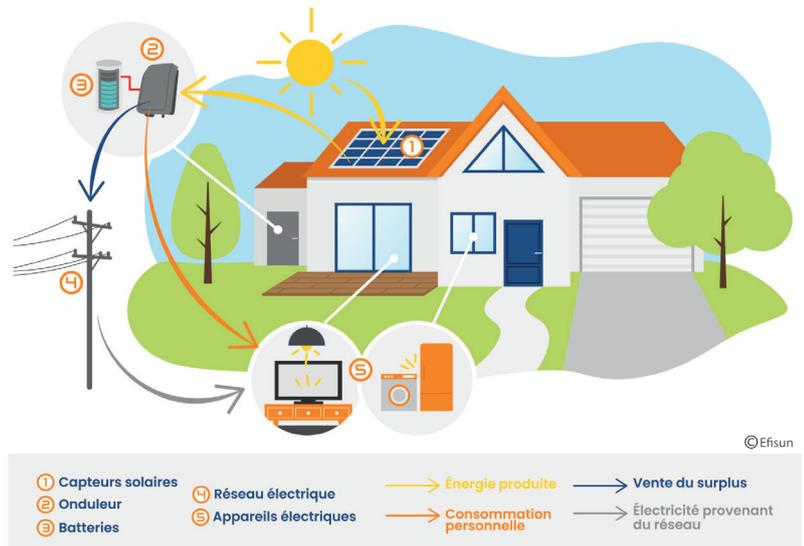
Pourquoi développer des EnR sur mon territoire ?

Le développement maîtrisé et concerté d'énergies renouvelables répond à de nombreux enjeux, autant nationaux que locaux :

- se conformer au contexte réglementaire ;
- participer à la transition énergétique du territoire en décarbonant les usages ;
- réduire sa dépendance aux marchés et accroître la résilience territoriale ;
- relocaliser une partie de la production d'énergie ;
- participer à la maîtrise budgétaire.

L'autoconsommation, qu'est-ce que c'est ?

Face à la triple menace que représentent l'augmentation du prix de l'électricité, le dérèglement climatique et le risque de rupture d'approvisionnement énergétique, il est important de tendre vers des modes de production d'énergie plus vertueux et de permettre aux territoires d'être plus autonomes, en relocalisant une partie de la production d'électricité via les énergies renouvelables. Les projets de centrales photovoltaïques en autoconsommation, permettant d'alimenter un ou plusieurs bâtiment(s) public(s) présentent ainsi un intérêt pour favoriser la résilience des territoires.



Deux types de montage existent

L'Autoconsommation Individuelle (ACI)

Le projet se cantonne à l'échelle du bâtiment sur lequel la centrale photovoltaïque est installée. La production issue de la centrale sert à alimenter les consommations électriques dudit bâtiment. S'il n'y a pas assez de consommations à l'instant-t pour absorber la totalité de la production, le surplus est injecté sur le réseau et valorisé financièrement via une Obligation d'Achat (OA).

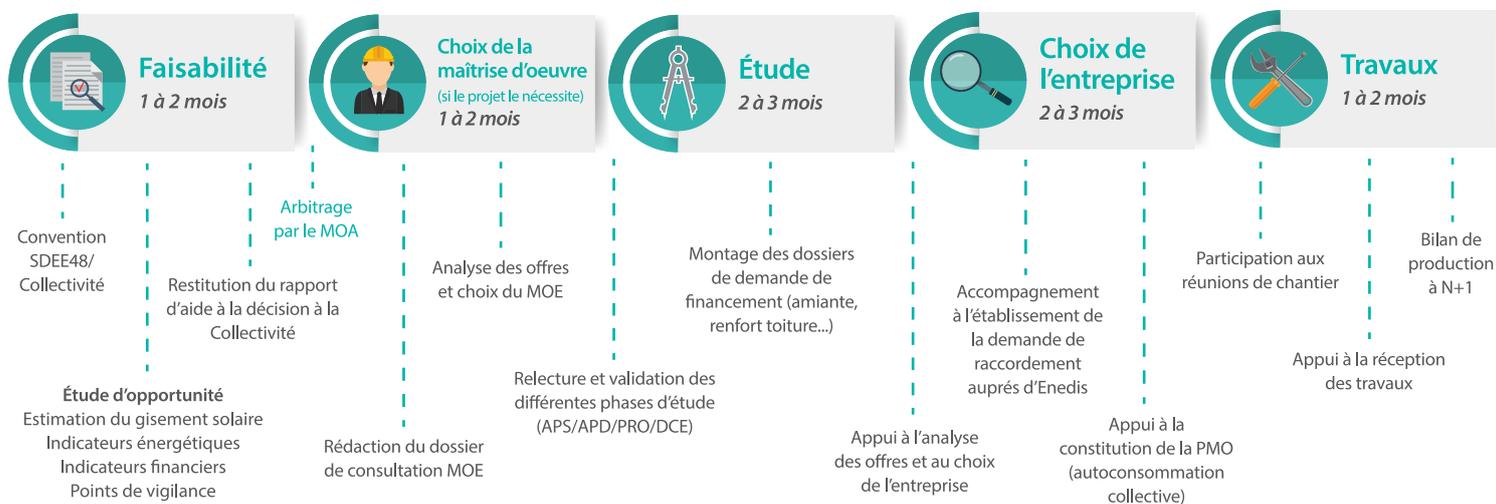
L'Autoconsommation Collective (ACC)

Le principe reste le même que précédemment mais le périmètre du projet peut comprendre plusieurs sites de production et/ou de consommation. Les compteurs Linky, présents sur les bâtiments où les unités de production sont installées, comptabilisent les kilowattheures produits, lesquels sont ensuite affectés aux différents sites consommateurs du périmètre du projet.

On distingue un projet d'ACC patrimoniale, comportant uniquement des sites appartenant à un même propriétaire, de l'ACC élargie qui comprend des sites appartenant à plusieurs propriétaires.

L'accompagnement du SDEE pour passer à l'acte

Le SDEE accompagne au quotidien les maîtres d'ouvrage publics pour faciliter l'émergence et le développement de projets photovoltaïques en toitures ou en ombrières. Cet accompagnement débute par la réalisation d'une étude d'opportunité permettant d'éclairer la décision du maître d'ouvrage, en lui fournissant des indicateurs énergétiques mais également financiers.



Les projets d'énergie renouvelable d'envergure

Parce que la transition énergétique ne pourra avoir lieu sans la réalisation d'installations de production d'envergure, la construction de parcs de production d'énergie renouvelable est également nécessaire. Toutefois, les énergies renouvelables sont des énergies locales. Elles contribuent à valoriser des ressources locales et naturelles, qui ont une valeur pour le territoire. Il est donc important que cette valeur puisse être conservée localement, pour nourrir d'autres projets dans une logique de développement de long terme.

● La Tieule

D'une puissance de 15 MWc, ce projet est venu répondre à un besoin exprimé par les élus du Syndicat Mixte Lozérien de l'A75 pour valoriser une ancienne friche forestière au sein de la zone artisanale. Le SDEE est partie prenante de cette opération par une prise de capital dans la société d'exploitation de la centrale.

● Rédoundel (commune de Badaroux)

D'une puissance de 1,7 MWc, cette centrale est construite sur les plus anciens casiers réhabilités de l'installation de stockage des déchets exploitée par le SDEE depuis 2003. Elle permet ainsi de valoriser le patrimoine foncier inutilisé du SDEE, qui est également devenu co-actionnaire du projet, afin d'en renforcer les retombées économiques pour le territoire.



Réflexion autour de la création d'une SEM EnR en Lozère

Une réflexion a récemment été engagée par le SDEE pour envisager la création d'une société d'économie mixte dédiée au développement des énergies renouvelables. Cet outil pourrait ainsi faciliter le portage direct de certaines opérations, ainsi que des prises de participation aux côtés de porteurs de projets privés. Il permettrait également aux collectivités lozériennes de renforcer leur maîtrise sur ces projets et d'en maximiser les retombées locales.



SDEE de La Lozère
12 boulevard Henri Bourrillon
48000 Mende



Contact

Arnaud BOAZZO

☎ 04 66 65 77 68

📱 06 77 28 04 63

✉ a.boazzo@sdee48.fr